

# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 12 novembre 2025  
Procès-verbal n° 09

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU.  
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 08 (par voie électronique) du mercredi 05 novembre 2025 sans modification.

\*\*\*\*\*

## JOUEURS SUSPENDUS

### Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

#### Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Avenir 86	Poitiers Asac
Antran	GJ Foot Sud 86	Poitiers Beaulieu ES
Availles en Châtellerault	GJ Sud Haut Poitou	Poitiers Cep
Availles Limouzine / Pressac	Ingrandes	Poitiers Gibauderie
Avanton	La Pallu	Rouillé
Beaumont St Cyr	Lavoux – Liniers	Savigné
Biard	Leignes sur Fontaine	Savigny l'Evescault
Boivre	Ligugé	Smarves Iteuil
Bonneuil Matours	Lusignan	St Benoît
Bouresse / Queaux Moussac	Mignaloux Beauvoir	St Romans les Melle
Brion St Secondin	Migné Auxances	St Savin St Germain
Buxerolles	Montamisé	St Saviol
Chasseneuil St Georges	Montmorillon	Stade Poitevin
Château Larcher	Naintré	Thuré Besse
Châtellerault Portugais	Neuville	Usson l'Isle
Châtellerault Réunionnais	Nord Vienne	Valdivienne
Chauvigny	Nouaillé	Valence en Poitou – Couhé
Coussay les Bois	Oyré Dangé	Vicq sur Gartempe
Dissay	Ozon	Vivonne
FC 3 vallées 86	Paizay le Sec	Vouillé / Latillé
Fleuré	Pleumartin La Roche Posay	Vouneuil Béruges
Fontaine le Comte	Poitiers 3 cités	

## **OUVERTURES DE DOSSIERS**

### **Match n° 54695951 : Aslonnes / St Maurice Gençay (2) - Nouaillé (4) en Départemental 5 poule F du 09/11/25.**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 54785453 : Buxerolles (3) – GJ Foot Sud 86 (1) en U18 / U17 Brassage poule B du 08/11/25.**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## **DOSSIER en INSTANCE**

### **Match n° 54668351 : Ozon (2) - Ingrandes (1) en Départemental 3 poule B du 07/09/25 remis le 02/11/25.**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## **DÉPARTEMENTAL 4**

### **Match n° 54668787 : Ingrandes (2) – Châtellerault Réunionnais (1) en poule B du 08/11/25.**

Match arrêté à la 75<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur et l'intervention des pompiers.

Considérant le rapport de l'arbitre officiel désigné M. Jonathan GRIMBARD qui précise que la rencontre a été arrêtée en concertation avec les capitaines et dirigeants des deux équipes.

La Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure à fixer.

Dossier transmis à la Commission sportive pour suite à donner.

**Dossier classé.**

La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur des Réunionnais de Châtellerault blessé lors de cette rencontre.

### **Match n° 54687011 : Vivonne (2) – Vouneuil Béruges (2) en poule E du 08/11/25.**

Arrêté municipal de la mairie de Vivonne en date du 07/11/25.

Considérant que c'est à cause de l'état du terrain que la municipalité a pris un arrêté afin d'interdire toutes les compétitions , jeunes et seniors, sur les terrains honneur et annexe du complexe sportif de Vivonne et cela du vendredi 07 au dimanche 09 novembre 2025.

Considérant que le délai était trop court pour proposer une inversion.

La Commission donne le match à jouer à une date ultérieure déjà fixée au samedi 15 novembre 2025 à 19h.

Dossier transmis à la Commission sportive pour suite à donner.

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 5

### **Match n° 54200887 : Nalliers / St Savin (1) – La Chapelle Viviers (2) en poule G du 09/11/25.**

Match arrêté à la 70<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur et l'intervention des pompiers. Impossibilité de reprendre le match sans éclairage.

Considérant la durée de l'évacuation du blessé par les pompiers et de l'impossibilité de terminer le match sans éclairage.

La Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure à fixer.

Dossier transmis à la Commission sportive pour suite à donner.

#### **Dossier classé.**

La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur de La Chapelle Viviers blessé lors de cette rencontre.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 54667859 : Antran (1) – Valdivienne (1) en Départemental 1 du 08/11/25.
- Match n° 54668129 : Montmorillon (2) - Smarves-Iteuil (1) en Départemental 2 poule B du 07/09/25 remis le 11/10/25 et à nouveau remis le 11/11/25
- Match n° 54696039 : Vouneuil Béruges (3) - Coulombiers (1) en Départemental 5 poule H du 09/11/25.

## DIVERS

**Courriels des clubs de :** Beaumont St Cyr, GJ Avenir 86, Poitiers Portugais, Smarves Iteuil : Réponses par courriel.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.  
Maryse MOREAU.**